BAC PRO Métiers de la LOGISTIQUE

En Alternance par la mixité de Public



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le titulaire de la spécialité « logistique » du Baccalauréat Professionnel prépare et/ou réalise les opérations de réception et de mise en stock (flux entrants), de préparation de commandes et d'expédition (flux sortants) de marchandises. Il contribue au suivi et à l'optimisation du stockage. Il maîtrise la conduite d'engins de manutention. Il peut également participer à la préparation et au suivi de transports routiers de marchandises. Dans ses activités il respecte les procédures, les règles de sécurité, les normes qualité et environnementales. Dans ce cadre, il est en relation avec des partenaires externes ou leurs représentants (fournisseurs, prestataires, transporteurs, clients) et des partenaires internes (services logistiques, administratifs, commerciaux et comptables) avec lesquels il communique à l'oral et à l'écrit, en français ou en langue étrangère.

La formation permet d'acquérir des compétences professionnelles :

Logistique :

- Recevoir des marchandises
- Transférer des marchandises
- Préparer des commandes
- Expédier des marchandises
- Organiser les flux entrants et sortants (préparer la réception des marchandises, participer aux traitements des litiges, organiser la préparation et l'expédition des commandes, suivre les expéditions)
- Suivre et optimiser le stockage (gérer les emplacements, contrôler les stocks, gérer des supports de charge consignés, valoriser les déchets)
- Communiquer avec les partenaires

Manutention :

- Conduire les chariots élévateur (CACES 1, 3 et 5)

Collège
Lycée Technologique et Professionnel
Centre de Formation Professionnelle
Unité de Formation par Apprentissage
13, avenue de Reims - 02200 Soissons

St Vincent de Paul SOISSONS

PROFIL POUR CE DIPLOME



Public visé et prérequis

Dans le Cadre de l'apprentissage : Candidats âgés de 16 ans à 29 ans révolus, sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur Handicapé ou sportif de haut niveau ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.
Dans le cadre de la formation continue : adultes sans limite d'âge

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum (CAP, BEP)
- Avoir suivi un cursus scolaire jusqu'à la classe de Seconde.

Modalités et délais d'accès

- Entretien individuel (motivation, projet professionnel, positionnement, adaptation de parcours)
- Etude du dossier de candidature
- Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge et de la signature d'un contrat d'alternance
- Le contrat peut être signé au maximum 2 mois avant la date de début de la formation
- Possibilité de mise en œuvre d'équivalences et de passerelle

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Insertion professionnelle

Dans le cadre d'une première insertion professionnelle : Opérateur polyvalent en logistique, Agent logisticien, Magasinier,- Magasinier cariste, Employé d'un service logistique, Réceptionnaire, Préparateur de commandes. Après une première expérience professionnelle : Chef d'équipe (réception / stockage / préparation de commandes / expédition), Chef de quai, Responsable magasinier, Responsable d'une petite unité logistique, Responsable de dépôt (très petite taille), Responsable de gestion des emballages, Agent qualité en logistique, Approvisionneur ou approvisionneuse, Gestionnaire de stocks.



Poursuite d'études

BTS GTLA (Gestion des Transports et Logistique associée), Titre professionnel TSMEL (Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Moyens et méthodes pédagogiques



Moyens et outils utilisés :
- Atelier Bureautique
- Laboratoire de langues
- Atelier virtuelle de manutention (logiciel VR)

Enseignement Général :
- Français, Histoire-Géographie, Langue Vivante, Mathématiques , Éducation Physique et Sportive (EPS), Arts Appliqués, PSE

Enseignement professionnel :
- Logistique, Manutention, PSE, Économie-droit.
- Co-intervention enseignement général et professionnel, soutien aux parcours.
- Économie-droit
- Projet

Modalités d'évaluation

Evaluations sommatives

Validation

- Diplôme d'Etat : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL LOGISTIQUE . Si le diplôme n'est pas obtenu, l'apprenant a la possibilité de maintenir le bénéfice des notes supérieures ou égales à la moyenne pendant une durée légale de 5 ans.
- La formation permet de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences

Nombre de participants

- De 1 à 3 apprenants

Rythme d'alternance

variable en fonction des stages des apprenants en voie scolaire

Modalités Pédagogique

100% Présentiel

Durée de la formation



- Sur 2 années 1ère et Terminale
- 1210 heures de formation au total en centre
- 20 semaines de formation en centre par an
- Rythme de l'alternance variable en fonction des stages des apprenants en voie scolaire

Tarifs de la formation

Le tarif de la formation: 10036 € avec CACES. Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » : Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Le CFA ne pratique pas de reste à charge pour l'entreprise du secteur privé, le montant de la formation est identique au montant du niveau de prise en charge (NPEC). Cependant, si la formation suivie par l'apprenti est de niveau 6 ou 7, le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 et l'article R.6332-25-1, imposent une participation obligatoire de l'entreprise de 750 €.

Frais de formation : Aucun frais, les frais sont à la charge de l'employeur.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (…) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.
Pour les stagiaires de la formation professionnelle :

Conditions tarifaires sur demande



Accessibilité handicap

Les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap sont envisagées en fonction du secteur professionnel et du projet du candidat. Pour toute question relative à l'accueil de personne en situation de handicap veuillez contacter le coordonnateur du secteur.

Taux de la session de formation 2026

NR pas de session en 2026

NR Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels (A)	NR Taux d'interruption en cours de formation (B)	NR Taux global d'insertion professionnelle à 6 mois (C)	NR Taux d'insertion professionnelle à 6 mois dans l'un des métiers visé par la profession (D)	NR Taux de poursuite d'études (E)

(A) pourcentage du nombre d'apprentis ayant obtenu la certification sur le nombre d'apprentis présents à l'examen.
(B) pourcentage du nombre d'apprentis ayant rompu leur contrat sans solution sur le nombre d'apprentis inscrits à la formation.
(C) pourcentage du nombre d'apprentis diplômés en poursuite d'études sur le nombre d'apprentis diplômés.
(D) pourcentage du nombre d'apprentis insérés dans l'emploi sur le nombre d'apprentis diplômés.

(E) pourcentage du nombre d'apprentis insérés dans l'un des métiers visés par la certification

Valeur ajoutée

- Possibilité de réaliser une mobilité ERASMUS
- Aide à la recherche d'entreprises
- Préparation à l'élaboration des CV
- Préparation aux entretiens d'embauche
- Suivis réguliers en entreprise tout au long de l'année
- Passation des CACES 1,3 et 5.
- https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil



COORDONNÉES

UFA Saint Vincent de Paul
13, avenue de Reims
CS 60193- 02200 Soissons Cedex

Tél : 03.23.59.96.30 Email : ufa@stvincentdepaulsoissons.net

Coordonnées du développeur de Secteur : h.brehaut@stvincentdepaulsoissons.net

Site internet : www.stvincentdepaulsoissons.org
Facebook du secteur : https://www.facebook.com/SectionsTertairesSVP-soissons

Mise à jour
du 4/11/2026